



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 69376

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, sur les craintes exprimées ces derniers jours par les médecins généralistes suite à la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale et aux dernières annonces liées aux nouvelles mesures de vaccinations. Selon les médecins généralistes, le Gouvernement organise « le contournement du médecin traitant ». Dernièrement l'UNOF-CSMF a fait le constat que, depuis des mois, se succèdent diverses mesures ignorant la réalité de la prise en charge globale et de qualité du patient par son médecin traitant. Selon elle certaines de ces mesures vont impacter directement les conditions d'exercice de la médecine générale. En effet le PLFSS 2015 impose le tiers payant généralisé et obligatoire, met sous la tutelle des hôpitaux publics les médecins généralistes, confie les vaccinations aux pharmaciens et aux sages-femmes et crée de nouveaux métiers comme les infirmières cliniciennes, qui pourront diagnostiquer, prescrire les examens complémentaires et les traitements. L'UNOF-CSMF rappelle que le rôle du médecin généraliste est la prise en charge globale du patient. Selon elle, le PLFSS 2015 prévoit de tronçonner l'activité du médecin généraliste en différentes missions qu'il pourra distribuer à d'autres professions de santé sans imposer le niveau de compétences du médecin, donc à un moindre coût. À cela s'ajoute la multiplication des contraintes administratives imposées au médecin généraliste qui réduisent le temps médical nécessaire à la qualité de l'exercice. Par ailleurs les médecins refusent le tiers payant généralisé selon eux inutile, coûteux et déresponsabilisant. Tout cela suscite de fortes inquiétudes et pour le contester l'UNOF-CSMF appelle à la grève en période de Noël. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement entend renoncer à ces mesures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69376

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9574

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)